

<https://ricochets.cc/Petition-La-famille-SAHAKYAN-ne-doit-pas-etre-expulsee-Peage-de-Roussillon.html>



**Pétition : La famille
SAHAKYAN ne doit pas être
expulsée -
Péage-de-Roussillon**

- Les Articles -
Date de mise en ligne : vendredi 25 juin 2021

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

► [LAISSEZ-LES GRANDIR ICI - La famille SAHAKYAN ne doit pas être expulsée](#)

Shushan SAHAKYAN est arrivée en France en 2019, accompagnée de ses trois enfants aujourd'hui âgés de 15, 13 et 9 ans. Son mari, Artur, a fui son pays en 2016 pour tenter de s'installer à Lyon où il se fait soigner. Opposants politiques en Arménie, après de nombreuses persécutions ils ont décidé de fuir leur pays.

Après plusieurs mois passés dans la rue à Grenoble avec ses enfants, Shushan, demandeuse d'asile, avait enfin trouvé un hébergement au CADA du Péage-de-Roussillon en mai 2020. Ses enfants sont tous les trois scolarisés au Péage-de-Roussillon : Silwa est en primaire à l'école Ollier et Meri et Ani sont en 5e et 3e au collège de l'Édit.

Mais, après un refus de leur demande d'asile par l'OFPPA en mars 2020 et d'un résultat négatif de leur recours en mars 21, le Préfet de l'Isère a pris à leur encontre une mesure d'éloignement (Obligation à Quitter le Territoire Français) le 6/05/21 qui a été contestée au TA de Grenoble le 15 juin. Le rejet de cette demande pourra entraîner une expulsion immédiate pour elle et ses enfants.

Contrairement aux allégations du gouvernement français, l'Arménie n'est pas un pays sûr : la liberté d'expression et d'opinion sont sans arrêt bafouées. Shushan SAHAKYAN ne veut pas y retourner parce qu'elle est menacée d'emprisonnement par le pouvoir en place.

Nous demandons la régularisation de Shushan afin que ses enfants puissent continuer leur scolarité et qu'elle, avec eux, aient une vie digne et décente ici, en France.



Pétition : La famille SAHAKYAN ne doit pas être expulsée visuel illustratif

À propos de RESF

RESF est un réseau de citoyens appartenant à des collectifs locaux, des syndicats d'enseignants, d'associations de parents d'élèves, de défense des droits de l'homme et des immigrés lancé le 26 juin 2004, à la Bourse du travail de Paris, avec un « Appel à la régularisation des sans-papiers scolarisés ». L'enjeu est de gagner la bataille de l'opinion publique, de développer un véritable mouvement actif contre la politique migratoire de tri et de rejet des étrangers. Depuis 2004, le champ des actions RESF s'est élargi à d'autres catégories et problèmes : les Jeunes isolés étrangers, l'accueil des étrangers dans les préfectures, les droits de l'enfant, le soutien aux délinquants solidaires.